



## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT VAUCLUSE DU 22 AVRIL 2022**

L'assemblée générale de l'association France Nature Environnement Vaucluse s'est tenue à Carpentras le 22 avril 2022. La séance a débuté à 17h40.

**Associations adhérentes présentes :** Aux cours d'Eaux-bignan (1 voix), Association de défense régionale Bédoin Ventoux (1 voix), Les terres du plan d'Entraigues (1 voix), Association pour la protection de l'Enclave du Pays de Grignan et de l'Enclave des Papes (2 voix), Association des garrigues de Mazan et de la Lègue de Carpentras (2 voix), Association de défense de Mornas et massif d'Uchaux (1 voix), Unadrac (1 voix), Luberon Nature (2 voix), Saint Sat Environnement (1 voix), Association de protection du pays des Dentelles (1 voix) et un représentant des adhérents individuels (1 voix, Jean-Paul Bonneau)

**Associations ayant donné pouvoir :** D3P (1 voix à Jean-François Samie) et Association de Piolenc (1 voix à Jean-Paul Bonneau)

**Avec 16 voix, le quorum est atteint et permet la tenue de l'AG.**

**Associations partenaires présentes :** ASCVA

**Adhérent(e)s individuel(le)s présent(e)s :**

**Invités :** Michel Blanchard (mairie de Carpentras), Jean-Christophe Achard (mairie de Mazan) et Alain Grapinet (FNE PACA)

**Adhérent(e)s excusé(e)s :** Christophe Camp et Françoise Beaumont

L'équipe salariée de FNE 84 est présente à l'exception de Justine Bati (covid)

**Ordre du jour :**

1) Adoption du **compte-rendu de l'assemblée générale de 2021**

Adopté à l'unanimité sans commentaire

2) **Rapport moral** présenté par le président Jean-François Samie

Adopté à l'unanimité

3) **Rapport d'activité** présenté par le vice-président Patrick Faure

Des précisions sur les contrats et conventions avec les différents partenaires sont demandés. Les explications sont fournies pour l'ensemble des points et donnent satisfaction.

Adopté à l'unanimité

4) **Rapport financier** présenté par le trésorier Didier Saintomer

Au regard du déficit de l'exercice, une demande sur la présentation de l'actif et du passif est posée. Une lecture des documents est faite permettant de rassurer sur la capacité de la fédération.

Adopté à l'unanimité

5) **Quitus** au Conseil d'administration

Pas de remarques de l'assemblée. Quitus est donné au CA pour sa gestion 2021

6) Information de l'assemblée sur la **modification de l'article 8 du règlement intérieur** fixant le montant des cotisations. Le montant est désormais fixé à :

- 50€ pour les associations et collectifs

- 30€ pour les individuels

7) Présentation du **rapport d'orientation** par le Président Jean-François Samie

8) Présentation du **budget prévisionnel** par le trésorier Didier Saintomer

9) **Renouvellement du conseil d'administration** :

3 administrateurs sont à renouveler : Jean-François Samie, Jean-Paul Bonneau et Michel Marcelet

Ces derniers sont à nouveau candidats

2 candidatures nouvelles sont présentées : William Marboeuf et Christophe Lenfant

Chacun des candidats a obtenu l'unanimité des voix

Le nouveau conseil d'administration est donc désormais composé de 12 membres.

10) Présentation de la démarche d'**appel aux dons** avec "Hello asso" destinée à financer les contentieux menés pour le Hangar de la Barthelasse et pour la LEO. Il est précisé que ces fonds n'intègrent pas le budget mais

sont gérés par la fédération pour le compte de.

## 11) Ouverture du débat

L'association de protection du pays des Dentelles fait état de son action de sensibilisation des élus locaux de son territoire sur différentes thématiques (cf RA).

Le collectif Sauvons nos terres 84 précise son périmètre d'action.

Patrick Faure précise le travail de l'association D3P pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement et la protection de la biodiversité.

Un accent est porté sur le rôle de la fédération dans la mise en place d'une nouvelle commission de suivi de la base militaire d'Orange (BA 115) où 8 associations ont pu être inscrites au collège de la commission réunissant ainsi les compétences départementales sur ce point.

L'Unadrac a présenté son action et sa vision sur l'avenir de l'aéroport d'Avignon. La fédération a informé avoir rencontré le conseiller régional (Jean-François Perilhou) en charge des transports et donc des aéroports régionaux et porté le même message que l'UNADRAC.

L'ASCVA précise la nouvelle démarche de concertation menée par la DREAL PACA pour le projet de contournement d'Avignon (LEO). Suite à cette démarche, un nouveau dossier sera déposé et suivi d'une enquête publique.

La multiplication des plateformes logistiques en Vaucluse est stigmatisée, d'autant que de nombreuses cellules de stockage déjà construites sont à la location. La situation est jugée inquiétante, le SRADET décrivant cette activité comme essentielle dans la vallée du Rhône.

La séquence ERC est fortement critiquée, son application étant souvent restrictive, les dossiers ne comportant que peu d'études d'évitement et de réduction.

La fédération estime important de réunir le plus grand nombre de sympathisants. Les évolutions législatives (contrat d'engagement républicain, loi 3 DS, loi ASAP, etc.) tendent à compliquer le travail associatif. Un plus fort lobbying est nécessaire.

L'ordre du jour épuisé et le débat terminé à 19h30, le président clôt l'assemblée générale.

Jean-François SAMIE

Président de FNE Vaucluse

**F N E Vaucluse**

10 bld du Nord

84200 CARPENTRAS

